



ACTUALITE POLITIQUE DE LA FNEJE

La Fneje est très active cette année au regard de l'actualité dont les enjeux sont déterminants pour l'accueil de la Petite Enfance

La reconnaissance de l'enfant sujet de droit et acteur de sa vie

➤ Mission GIAMPINO

La Fneje contribue à porter la parole de l'enfant et la reconnaissance de sa place en tant que sujet de droit, acteur de sa vie dès la naissance et futur citoyen, dans le cadre de la mission Petite Enfance confiée par le gouvernement à Sylviane GIAMPINO :

La Fneje a participé à la commission et aux auditions des experts à l'occasion de six temps de travail à la DGCS et au Ministère des Affaires sociales d'octobre 2015 à février 2016 ainsi qu'au débat scientifique et public qui a eu lieu au Ministère des Affaires Sociales le 15 janvier 2016 en présence des membres du gouvernement.

Ces temps de travail des différents experts et la consultation générale ont constitué les matériaux destinés à la rédaction du rapport qui sera remis par Sylviane GIAMPINO à Laurence ROSSIGNOL prochainement. Il sera ensuite publiquement disponible.

➤ Nations Unies et rapport AEDE

La Fneje s'est associée également au rapport sur la situation des droits de l'enfant en France qui a été présentée par la France au comité des Nations Unies à Genève à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). La Fneje a participé à la rédaction du rapport alternatif du collectif AEDE (Agissons ensemble pour les droits des enfants) et a été auditionnée par Laurence ROSSIGNOL dans le cadre de ce collectif.

➤ Participation au collectif CEP-Enfance

La Fneje participe aux réunions de travail et auditions / Forum de ce collectif, représentant 110 organisations, qui œuvre pour un Ministère de l'Enfance et une délégation interministérielle.

Grâce à ses démarches, le Haut Conseil de la Famille se nomme désormais Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (entendez le troisième âge).

La Fneje ne peut pas pour le moment être intégrée aux collèges qui vont le composer car ils ne sont pas ouverts aux organisations professionnelles, elle milite d'ailleurs pour cette ouverture. Il y a néanmoins une représentante de la profession Educateur de jeunes enfants parmi les délégués du collectif CEP-Enfance qui vont intégrer le collège Enfance du HCFEA.

➤ Préfiguration du CITS (Conseil interministériel du travail social) qui va remplacer le Conseil Supérieur du Travail Social, mission confiée à Brigitte BOURGUIGNON

Brigitte Bourguignon a auditionné les différents acteurs pressentis pour la composition du CITS afin de les interroger sur leur vision du rôle et de la composition de ce Conseil.

Dans ce cadre, la FNEJE a été auditionnée le 30 mars 2016 à l'occasion de la table ronde qui réunissait les différents représentants du travail social. La Fneje souhaite incarner l'éthique d'une profession dont le regard spécifique sur le jeune enfant est encore trop souvent méconnu.

La reconnaissance du métier d'éducateur de jeunes enfants comme garant de la qualité d'accueil du jeune enfant

➤ DGCS et Ministère des Affaires Sociales dans le cadre du collectif Pas de bébé à la Consigne

La Fneje s'est associée aux demandes d'abrogation du décret Morano, qui en dépit de tous les efforts de nombreux acteurs de la Petite Enfance, n'a pas été abrogé par le gouvernement actuel.

La Fneje a participé à plusieurs auditions à la DGCS et au cabinet du Ministère de la Famille et de l'Enfance sur le métier d'EJE.

Elle a également été consultée sur le CAP Petite Enfance et sur le métier d'auxiliaire de puériculture.

Elle a participé à la rédaction d'un document remis au Ministère sur l'évolution souhaitée des différents métiers de la Petite Enfance pour l'accueil collectif et individuel.

Elle revendique la notion d'inter-filières des métiers de la Petite Enfance pour une reconnaissance d'un domaine Petite Enfance spécifique.

➤ Participation au projet d'Université de la Petite Enfance

La Fneje participe à un projet de formation décloisonnée en direction des étudiants des différentes professions qui interviennent en première ligne auprès des bébés et des jeunes enfants (Puériculteurs, éducateurs, auxiliaires de puériculture, assistants maternels et familiaux, psychomotriciens, orthophonistes...).

Piloté par différents experts (notamment ceux qui se sont mobilisés dans l'Appel des appels et Pas de zéro de conduite) ce projet verra le jour à l'automne prochain, il s'articulera en deux fois deux jours (deux premières journées en octobre 2016 et deux autres en mai 2017, à la faculté de médecine de Paris Descartes).

➤ Audition de la FNEJE par la députée Brigitte BOURGUIGON

La Fneje avait été auditionnée en avril 2015 dans le cadre de la mission de concertation confiée à Brigitte BOURGUIGON, suite aux mouvements de contestation soulevés par les travaux de réforme des métiers du travail social, produits par la CPC (commission professionnelle consultative).

➤ Toujours pas d'audition de la FNEJE par la CPC !

A noter que la Fneje n'a pas été auditionnée par la CPC depuis au moins deux ans.

Elle demande à être entendue dans le cadre des travaux qui doivent reprendre (ou ont déjà repris !)

La Fneje était présente lors de la remise du rapport BOURGUIGON ainsi que lors de la présentation du plan d'action qui a suivi, en présence du premier ministre, Manuel VALLS.

Elle est vigilante sur la mise en œuvre de ce plan d'action et se prononcera au fur et à mesure de l'avancée des travaux de réforme.

➤ Prévention et accompagnement de l'enfant et de sa famille dans le cadre des travaux de la Plateforme PMI et de la DGCS

La Fneje a participé avec le collectif « Assurons l'avenir de la PMI » à plusieurs réunions de travail dans le cadre de la réforme de la loi santé afin de contribuer à redonner aux services de la PMI les moyens nécessaires (mis à mal ces dernières années) et contribuer à la reconnaissance de la place des EJE au sein de la PMI et de la Protection de l'Enfance.

La Fneje a été invitée à la présentation de la Feuille de route pour la Protection de l'Enfance, présentée par Laurence Rossignol au Ministère des Affaires Sociales.

La reconnaissance de modes d'accueil garantissant un accueil personnalisé et adapté à l'enfant et à sa famille

➤ Comité partenarial de la CNAF

La Fneje participe régulièrement aux réunions de ce comité destiné à recueillir les avis des gestionnaires et professionnels de terrain sur les améliorations à envisager via les modalités de contrôle et de financement des différents modes d'accueil collectifs et individuels.

La Fneje lutte pour la reconnaissance d'un taux d'encadrement et des conditions d'aménagement et de fonctionnement qui permettent la qualité d'accueil.

La Cnaf s'associe à la DGCS et invite les différents partenaires sur des groupes de travail afin de réaliser des guides ou référentiels.

La Fneje n'a pas été invitée dans les groupes de travail lors de la rédaction des référentiels Micro-crèche et MAM. Cependant, ils nous ont été transmis pour relecture et avis avant leur parution officielle.

Le référentiel pour les MAM vient de paraître et vous pouvez le trouver en ligne sur le site :

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Referentiel_PMI_bdef.pdf

Ou sur le site mon-enfant.fr pour les partenaires

Un guide des EAJE et un référentiel pour les micro-crèches vont également être disponibles courant mai 2016.

➤ Avis de la FNEJE sur le développement des places d'accueil pour les enfants de 2 ans à l'école maternelle

La Fneje se positionne fermement pour une réflexion sur les conditions d'accueil des enfants de deux ans à l'école et sur le débat quant à leur place dans un cadre scolaire tel qu'il est pratiqué jusqu'alors.

La Fneje souhaite rencontrer la ministre de l'Education et remettre en lumière les enjeux de l'accueil des très jeunes enfants : dans quels modes d'accueil ? Avec quels professionnels ? Quels aménagements ?

Où en est-on du développement des structures passerelles ?

Pourquoi parler de « parfois » sur la possibilité de temps de formation communs aux enseignants de maternelle avec les éducateurs de jeunes enfants ?

A quand un poste EJE garanti pour 50 enfants scolarisés en maternelle ?

➤ La Fneje souhaite engager une vaste campagne de mobilisation et de recueil d'informations

- Sur la distorsion entre qualité d'accueil et exigences des normes et de la rentabilité dans les structures d'accueil
- Sur l'accueil des enfants de 2 ans à 3 ans